

---

# Le déplacement, l'humanitarisme et le *business* de l'anthropologie

Heath Cabot

---



## Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anthropodev/862>

DOI : [10.4000/anthropodev.862](https://doi.org/10.4000/anthropodev.862)

ISSN : 2553-1719

## Éditeur

Presses universitaires de Louvain

## Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2019

Pagination : 145-159

ISBN : 978-2-87558-940-8

ISSN : 2276-2019

## Référence électronique

Heath Cabot, « Le déplacement, l'humanitarisme et le *business* de l'anthropologie », *Anthropologie & développement* [En ligne], 50 | 2019, mis en ligne le 19 décembre 2020, consulté le 25 janvier 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/anthropodev/862> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anthropodev.862>

---



La revue *Anthropologie & développement* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.



## Le déplacement, l'humanitarisme et le *business* de l'anthropologie

Heath Cabot<sup>1</sup>

Les métaphores de submersion et de « flux » sont souvent appliquées dans la sphère publique aux phénomènes de déplacement et de migration, mais il y aussi des « vagues » et des « marées » d'acteurs humanitaires, de « bénévoles » et de chercheurs qui se concentrent maintenant sur les réfugiés. Les interventions humanitaires, sécuritaires et anthropologiques dans la « crise des réfugiés » européenne de 2015-2016 s'inscrivent souvent dans une logique commune d'urgence et de crise. Les principaux problèmes et pièges des tendances anthropologiques actuelles dans l'étude des déplacements aux portes de l'Europe sont liés aux dimensions *business* du travail anthropologique. Le *business* de l'anthropologie renforce le régime européen de gestion des réfugiés, qui fait des transfrontaliers des cibles policières, d'intervention et d'étude.

Metaphors using “flooding” and “flows” are often applied in the public sphere to describe the phenomena of displacement and migration. There are also “waves” and “tides” of humanitarian actors, “volunteers”, and researchers focusing on refugees. To “deal with” the 2015-16 European refugee crisis, there are humanitarian interventions, security interventions and anthropological interventions. They often operate based on an emergency logic. In current anthropological trends in the study of displacements on the doorstep of Europe, key issues and main pitfalls are mainly linked to the business dimensions of anthropological work. The business of anthropology strengthens indeed the European refugee regime, which makes of border-crossing people living targets for police, intervention, and study.

---

<sup>1</sup> Anthropologue, université de Pittsburgh, États-Unis ; hcabot@pitt.edu

## Introduction<sup>2</sup>

En parallèle des flux de réfugiés et de migrants qui traversent les frontières, des flux de scientifiques font de même et produisent une riche littérature sur ces questions migratoires. Il y a de bonnes raisons à un tel engouement. La crise des réfugiés de 2015-2016 a montré que les questions migratoires étaient redevenues centrales dans le monde euro-occidental. Les images de personnes arrivant (et se noyant) sur les rivages de la mer Égée ont servi de marqueurs pour indiquer que les problèmes des déplacements forcés de populations, généralement confinés en dehors des pays du Nord, étaient arrivés aux marges de l'Europe méditerranéenne. Le problème ayant atteint le Nord, la question des réfugiés est devenue un problème du monde « développé ».

Cet intérêt scientifique – mais pas seulement – autour de la thématique des réfugiés a amené une nouvelle politique du *care*, c'est-à-dire un sentiment qu'il était « nécessaire d'aider » (Malkki, 2015). Une telle perception s'est largement répandue dans les pays du Nord et, avec l'émergence de la crise des réfugiés en Europe, les gens n'avaient plus besoin d'aller au Sud pour les rencontrer, les aider ou les étudier. Beaucoup de personnes sont ainsi devenues volontaires dans leur région d'origine, s'engageant par le biais des églises, des associations communautaires ou en fréquentant d'autres lieux connus d'assistance. Pour ceux qui avaient plus de temps et de flexibilité, et qui souhaitaient faire l'expérience de la frontière (et d'un climat plus agréable), il suffisait de se rendre dans le sud de l'Europe, en Italie ou en Grèce.

En 2016, la Grèce, mon terrain de recherche de prédilection depuis longtemps, a été décrite comme un site sûr et facile d'accès pour quiconque était en recherche d'expérience humanitaire. À la fin de l'été 2015, quand des milliers de réfugiés sont arrivés sur les îles de la mer Égée, les organisations grecques sur le terrain et les résidents locaux ont cherché à aider ces nouveaux arrivants (Rozakou, 2016). Mais rapidement, un flux de touristes volontaires, de professionnels de l'humanitaire et d'activistes du Nord a commencé à arriver. La crise des réfugiés a alors été utilisée pour légitimer des projets divers : des projets gouvernementaux, des projets impliquant la société civile, des projets de recherche, initiant ce que Catherine Besteman (2019) appellera « un apartheid global militarisé », autrement dit « un effort peu coordonné des pays du Nord », « sous couvert des forces militaires », « pour se protéger de la mobilité des populations originaires des Suds ». Bien que ce phénomène soit récent, ses racines sont à rechercher dans la période coloniale, où la division Nord-Sud s'est forgée. Aux portes de l'Europe, la Grèce a longtemps été sujette à une tendance orientalisante qui a façonné les fondations de l'État-nation grec et qui plus tard façonnera aussi des tendances néo- et crypto-colonialistes

---

<sup>2</sup> Ce texte est inspiré de la communication présentée lors du colloque de l'APAD sur le thème « Migrations, développement et citoyennetés » (Roskilde University, Danemark, 23-25 mai 2018) et intitulée « *Displacement, Humanitarianism, and the Business of Anthropology* ». Il a été traduit par Eugénie Hugo et relu par Magali Chelpi-den Hamer et Alexis Roy. Une version longue de cette communication a été publiée en forme d'article dans *American Ethnologist* (Vol. 46, Issue 3, August 2019).

(Herzfeld, 2002). La Grèce, et plus largement l'espace méditerranéen, se sont donc retrouvés zone frontière de cette sorte d'apartheid global, à la merci du croisement et de l'affrontement de géographies de pouvoir qui les dépassent.

Le régime d'asile européen est donc devenu un « *business*<sup>3</sup> » (Andersson, 2014), relié à une grande diversité d'intérêts politico-économiques. Ce qui est moins reconnu en revanche c'est que les études scientifiques sont aussi devenues un *business*, et font tout aussi partie du régime d'asile européen.

Aujourd'hui, et c'est tout naturel, les anthropologues souhaitent répondre aux problèmes politiques et sociaux du monde contemporain. On pourrait même soutenir que les universitaires en ont le devoir. Les événements dramatiques de 2015-2016 ont ainsi poussé de nombreux universitaires à explorer ce qui semblait être à l'époque une réalité politique urgente. Or présumer d'une telle urgence reproduit la logique même qui a provoqué cette crise des réfugiés, c'est-à-dire tout un faisceau de programmes politico-économiques, gouvernementaux et scientifiques qui, en faisant des réfugiés la cible de leurs interventions, ne font que reproduire le même cadre d'apartheid par le truchement de leurs projets politico-humanitaires sur fond de politique de sécurisation.

Ce regain d'intérêt des chercheurs pour les études des migrations en Europe suit les flux de financement et d'acteurs humanitaires qui ciblent comme sites d'interventions les lieux d'arrivée et d'installation des réfugiés. L'humanitaire est depuis longtemps un sujet à part entière des études anthropologiques et, depuis les travaux de James Ferguson (1994) sur les organisations non gouvernementales (ONG) au Lesotho, plusieurs anthropologues ont critiqué l'éthos « dépolitisant » des ONG, notamment comment l'impératif moral de « faire le bien » s'imbrique parfois avec des politiques d'exclusion et comment la violence (physique et/ou symbolique) peut parfois s'ancrer dans certaines pratiques. Les acteurs humanitaires attachés à un impératif moral passent souvent sous silence la hiérarchisation sous-tendue dans l'humanitaire, ce que Didier Fassin (2011) appelle la « politique de la vie ». Dans la même ligne, les travaux de Miriam Ticktin (2011) montrent que le dispositif humanitaire a tendance à valoriser certaines vies plus que d'autres.

Aujourd'hui, je m'interroge. Et si l'on appliquait les critiques que les anthropologues adressent aux humanitaires à l'anthropologie des migrations ? On pourrait même postuler que les chercheurs ont leur propre conception de la « politique de la vie », c'est-à-dire qu'ils hiérarchisent aussi les personnes, les choses et les lieux qu'ils étudient. Les anthropologues souffrent finalement aussi de cette sorte de « pulsion humanitaire », une façon de montrer leur intérêt pour un problème social, d'essayer de corriger la situation par le biais de l'analyse ou d'une expérience d'anthropologue embarqué. Ils espèrent que leur recherche aura pour effet de « faire le bien », sous réserve qu'elle génère un plaidoyer et des conclusions utiles pour les décideurs politiques, les activistes, et bien sûr les réfugiés eux-mêmes. Les anthropologues de l'humanitaire ont ainsi tous, à leur manière, réfléchi au dilemme de documenter les travers de la pratique humanitaire tout

---

<sup>3</sup> NdT : le terme *business* est employé dans la version originale anglaise de cette communication.

en reconnaissant sa réelle capacité à alléger les souffrances. Cependant, malgré une réflexivité et un degré d'autocritique important, de nombreux chercheurs en sciences sociales – surtout anthropologues – semblent penser qu'ils ne font pas partie des régimes de gouvernance humanitaire. Pire parfois, ils se pensent au-dessus.

Je pose donc ces questions :

- Quel(s) rôle(s) jouent les chercheurs dans la conception et la légitimation de la machinerie politico-économique actuelle autour des réfugiés ?
- L'appel de l'anthropologie actuelle à « faire le bien » (Fisher, 1997) risque-t-il de passer sous silence la violence symbolique – et parfois physique – de certaines pratiques contemporaines de l'humanitaire ?
- Comment ce *business* de l'anthropologie (illustré par des mécanismes de financement, par des réponses à des appels à projets, par des offres d'emplois fléchées recherche) est-il imbriqué dans la gestion actuelle de la « crise » des réfugiés en Europe (Vigh, 2008) ?
- Enfin, est-il à la fois possible d'avoir un point de vue critique sur l'humanitaire (ce que l'anthropologie fait si bien) et de prendre conscience que l'anthropologie de l'humanitaire fait aussi face à ses propres travers, notamment en fonctionnant par pulsions ?

En m'attaquant à ces questions, je souhaite explorer les liens entre les politiques d'intervention humanitaire et les représentations anthropologiques qui parsèment les études sur les migrations. Je mettrai particulièrement l'accent sur trois tendances du *business* actuel de l'anthropologie des migrations afin d'en souligner les erreurs.

Ces trois tendances sont les suivantes :

- 1) la course à la crise ;
- 2) l'appel du « réfugié », c'est-à-dire le besoin présumé d'étudier les « expériences des réfugiés » ou de mettre au premier plan les « voix des réfugiés » ;
- 3) l'appel à « faire le bien » en se targuant de moralité, particulièrement vis-à-vis des acteurs humanitaires et gouvernementaux.

Je ferai ensuite quelques propositions, articulées dans une approche « apadienne ». Je dois dire dès le départ que l'objectif n'est pas de surmonter ou de « dépasser » les pulsions humanitaires de l'anthropologie mais plutôt d'en prendre conscience, de les accepter, et sans doute de chercher à trouver des moyens pour les rendre moins problématiques dans leurs expressions les plus extrêmes.

### **Premier problème : la course à la crise**

Depuis quelques années, les interventions humanitaires et les études scientifiques trouvent des financements, un prestige et un sens dans des lieux et des temps de crise.

L'anthropologie étant une activité professionnelle comme une autre, il est logique que les anthropologues aillent « là où se trouve l'argent ». Cependant, nous nous devons de souligner le fait que les interventions des chercheurs ont souvent tendance à renforcer cette « course à la crise » au lieu de la freiner par leur approche critique.

Les problèmes du mode de pensée centré sur la crise ont été bien documentés par des sociologues critiques (Kosselleck, 1988) et plus récemment par des anthropologues (Roitman, 2014 ; Redfield, 2005). La crise dé-historise, en ce sens que la survenue brutale ou à grande échelle de certains événements fait disparaître l'histoire et le contexte. Quelle que soit la « crise » qui attire l'attention du public, sur le moment, elle semble sortie de nulle part. Se focaliser sur les crises tend donc de plus à faire oublier que les crises n'apparaissent pas comme par enchantement mais qu'elles sont les produits de causes historiques, structurelles et conjoncturelles. Elles dérivent de choix humains, de décisions gouvernementales, d'une histoire politique, et d'une évolution de pratiques. Pour comprendre comment apparaît une « crise », il faut la replacer dans son contexte et son histoire or, lorsqu'elle est réifiée, l'exercice est plus difficile.

J'en arrive ainsi à la première erreur. En courant après les crises de manière opportune, ou en étant attiré par la manne financière qui découle généralement d'une telle situation, le chercheur risque de minimiser l'ancrage historique. Cela rend encore plus difficile une intervention pertinente qui prenne en compte le contexte général.

Permettez-moi de parler brièvement de ma propre expérience. J'ai écrit mon livre (Cabot, 2014) sur le processus d'asile en Grèce bien avant les événements de 2015-2016, en me basant sur des travaux de recherche menés de 2004 à 2013. J'ai étudié comment les juristes, les acteurs humanitaires, les autorités chargées des demandes d'asile et les demandeurs d'asile eux-mêmes naviguaient au fil de ce processus de demande d'asile, dans ce qui était en train de devenir la frontière extérieure la plus poreuse et la plus contestée d'Europe. À l'époque, je faisais partie d'une petite université, relativement inconnue, sans grand soutien de recherche et, même si le livre a été bien reçu, il n'a jamais bénéficié d'une grande publicité. Ce qui est ironique, car même si j'étais pour ainsi dire arrivée « en premier » en étudiant les réfugiés en Grèce, j'avais en réalité « raté » la crise des réfugiés d'une bonne année.

Pendant ce temps, les choses commençaient à s'embraser, attirant l'attention du monde sur la Grèce. J'ai vu de nombreux chercheurs commencer à intervenir, demander des subventions, écrire des blogs ou des tribunes, et démarrer des programmes de recherche en Grèce, alors que la plupart d'entre eux n'en connaissaient ni l'histoire ni le contexte. Il s'agissait non seulement de chercheurs travaillant sur les problématiques de déplacements forcés dans d'autres parties du monde et qui présumaient la transférabilité de leurs connaissances à la Grèce, mais on trouvait également des chercheurs grecs, dont un grand nombre en provenance de la diaspora, qui disposaient de ressources universitaires étrangères. Certains collègues m'ont demandé de leur fournir des listes de contacts, des idées, non seulement pour des projets de recherche mais aussi pour des demandes de subventions et des programmes d'études à l'étranger. Certains m'ont demandé des suggestions pour des étudiants qui recherchaient des stages. J'étais ravie de

les aider sur certains points mais, pour d'autres, j'ai vraiment ressenti une impression d'exploitation de mon travail (j'étais non titulaire) en plus d'un rétrécissement du champ de recherche sur les réfugiés et l'action humanitaire. En Grèce, ce champ devenait de plus en plus saturé. Et bien sûr, je percevais la lassitude grandissante des personnes enquêtées qui étaient confrontées à ces afflux de chercheurs.

Alors que d'autres se sentaient appelés à entrer dans l'arène, je restais muette. Je ne voyais pas du tout ce que je pouvais dire de plus sur la « crise des réfugiés » que je n'avais déjà écrit dans mon livre. À bien des titres, la situation était exceptionnelle en 2015-2016, mais d'autres éléments me semblaient être dans la continuité directe de ce que j'avais documenté au cours de mon travail. Les difficultés des réfugiés en Europe pourraient être décrites comme des conséquences évidentes de problèmes structurels et de tendances systémiques de la gouvernance européenne, flagrants depuis des années. Je parle plus spécifiquement des politiques et pratiques qui exercent de façon systématique une pression asymétrique sur les pays frontaliers, qui se retrouvent à gérer et recevoir les demandeurs d'asile. Les grandes disparités économiques et politiques entre l'Europe du Nord et les régions frontalières (et dans le cas de la Grèce, l'austérité imposée) ont rendu cette tâche d'autant plus ardue. Ces situations de crise économique doublée de crise migratoire ont souvent servi de justifications pour légitimer des interventions extérieures appuyées par des gouvernements et des acteurs de la société civile d'Europe du Nord. Ces interventions n'ont pas été exemptes de critiques et les ONG étrangères ont été localement épinglées pour avoir versé des salaires plus faibles à leurs employés grecs qu'aux autres nationalités.

Le problème endémique de la gestion du régime d'asile européen ne m'apparaissait pourtant pas toujours clairement, et encore moins aux personnes qui avaient si généreusement partagé leurs connaissances et expériences avec moi lors de mes terrains de recherche. Depuis le début des années 2000 en effet, tout un groupe de personnes – militants des Droits de l'homme, praticiens de l'humanitaire, réfugiés et demandeurs d'asile – tentaient d'alerter la communauté européenne sur la situation grecque. Pour tous ceux qui travaillaient sur ces sujets avant l'émergence de la crise migratoire actuelle, il n'y avait rien de surprenant ou de mystérieux à la violence du régime des frontières européennes : les formes d'injustice systémiques qu'il perpétuait, l'absence de soutien aux réfugiés, l'absence de réponse d'urgence et à long terme. Et pourtant, il aura fallu la Syrie pour que les gouvernements, les humanitaires et les chercheurs s'y intéressent à grande échelle. Mon sujet d'étude était devenu « à la mode ».

Que les choses soient claires. Je ne suis pas en train de dire qu'il est impossible de réaliser de nouvelles analyses sur le sujet. Et, d'ailleurs, l'étude des migrations nécessite souvent une réflexion qui dépasse les frontières, une recherche sérieuse demande du travail, du temps, de l'humilité et la conscience que nos connaissances sont limitées. Or une réflexion conçue à la va-vite, pour répondre à un impératif de temps de crise, n'encourage pas une telle approche.

C'est la deuxième erreur de cette course à la crise : elle renforce le rapport de force asymétrique entre les Nord et les Suds (notamment entre le Nord euro-américain et le Sud européen ; et entre les chercheurs – du Nord – et les réfugiés – du Sud).

L'économie politique que promeut une telle course à la crise dans le monde des chercheurs est donc de récompenser non pas l'engagement à long terme sur un site de recherche mais plutôt une capacité à pouvoir mobiliser des ressources, un certain statut, un pays d'origine – tous ces marqueurs que l'on pourrait résumer en « syndrome du sauveur blanc ». De par ma propre position privilégiée de chercheuse américaine travaillant en Grèce, je voyais bien que les chercheurs grecs qui travaillaient sur ces questions en tant qu'activistes depuis des années, ne parvenaient ni à participer aux nouveaux projets ni à trouver de nouveaux financements en raisons du déclin des universités grecques pendant la période d'austérité. Il s'agit d'une dynamique que le public [du colloque] connaît bien, je suppose. Lorsque je m'en plaignais à une collègue africaniste, elle m'a répondu ceci : tu aurais dû voir ce qui s'est passé en Afrique du Sud. Des universitaires tels que Mahmood Mamdani (1996) ou Nancy Scheper-Hughes (1995) ont « découvert » l'apartheid, publié des livres et sont devenus encore plus célèbres et renommés. Scheper-Hughes a même reproché à ses collègues africains, qui vivaient cette réalité de l'apartheid au quotidien, de ne pas être « suffisamment critiques ». Il y a donc bien une tendance historique en anthropologie qui, nous le savons bien, devient particulièrement visible dans les Suds lorsque la thématique de recherche devient à la mode.

Et c'est la troisième erreur de cette course à la crise : l'urgence présumée d'une intervention masque en fait une réalité plutôt banale, vécue dans le long terme. Dans des contextes de déplacements forcés, les acteurs qui vivent cette réalité vont des fonctionnaires aux humanitaires, en passant par la police, les militants des Droits de l'homme, et les réfugiés eux-mêmes.

Le dernier problème de cette course à la crise porte enfin sur les temporalités et affects que la crise des réfugiés véhicule. Les déplacements forcés sont en effet souvent décrits sous le prisme de l'urgence, sans bien pointer le fait que parfois les déplacements se prolongent, ils deviennent « chroniques » pour reprendre l'expression de Henrik Vigh (2008), et ils sont ressentis comme tels par les premiers concernés. Comme je l'ai montré dans mes propres travaux – et je ne suis pas la seule –, les mécanismes de migrations, de même que les mécanismes de réception du pays d'accueil, sont souvent flous.

Or l'urgence temporelle présumée que l'on attribue à la crise des réfugiés en Grèce sous-tend des représentations particulières, et notamment des images d'acteurs (humanitaires, citoyens, chercheurs militants) qui agissent en héros. Malgré – ou à cause de – son aspect tragique (tout le monde se rappelle la photo du petit Aylan échoué sur le sable), lorsque des morts ont commencé à arriver sur les plages européennes, la crise des réfugiés est devenue « sexy ». La couverture médiatique a fait l'impasse sur tout un pan d'informations qui constitue pourtant la réalité vécue de la réponse à ces mouvements migratoires, tout comme elle a fait l'impasse sur l'expérience du déplacement. Au cours de mes précédents travaux avec les militants des Droits de l'homme, je me suis rendu



compte combien leur travail était épuisant, décevant, parfaitement invisible et imprévisible. Ils négociaient des compromis, travaillaient de longues heures, enchaînaient les mois sans salaires, et les mauvaises conditions de travail étaient leur quotidien. La prétention d'héroïsme du chercheur s'efface dès lors rapidement devant cette réalité brutale, banale et souvent ennuyeuse. Posez la question aux demandeurs d'asile bloqués sur les îles grecques depuis des mois dans l'attente d'une réponse (certains attendent depuis deux ans), se sentent-ils héroïques ? Posez la question aux volontaires de l'île de Lesbos qui s'activent sans relâche depuis tant d'années.

## Deuxième problème : l'appel du réfugié

Erreur numéro 1 : cela renforce une perception du « réfugié » comme une catégorie de personne particulière, qui est exceptionnelle par rapport à l'ordre normal des choses. Ce serait la raison pour laquelle il doit être identifié, sauvé et/ou étudié.

Récemment, beaucoup de travaux académiques ont cherché à explorer « les expériences des réfugiés », à relater leurs histoires, à se faire les relais de leurs voix. Or un grand nombre de chercheurs ont également montré que « les réfugiés » étaient une catégorie restrictive qui homogénéisait plusieurs expériences de déplacement (Malkki, 1995). Nous pouvons probablement tous convenir que le point de vue des réfugiés est important. Or lorsque les anthropologues parlent d'étudier les réfugiés, de *qui* parlent-ils exactement ? La réponse n'est en rien évidente et cette fonction de porte-voix, en réponse à un prétendu appel des réfugiés, appartient donc à une approche plutôt fallacieuse dans l'étude actuelle des migrations.

Il y a vingt ans, Liisa Malkki mettait en garde les universitaires contre la reproduction d'une idée universalisée et essentialisée du « réfugié ». Dans mes propres travaux, j'ai étudié comment les tentatives de distinguer les « réfugiés » des migrants non réfugiés sur le plan des Droits de l'homme et du plaidoyer ont le plus souvent échoué et ont parfois mené à des formes d'exclusion. Comme l'ont montré plusieurs chercheurs dans leurs travaux précédant l'engouement actuel sur les réfugiés, le « réfugié » est une catégorie socialement construite, comme une autre – c'est le discours des personnes responsables de l'octroi de l'asile. Et réifier et essentialiser cette catégorie de personnes risque de renforcer certaines formes de violences qui sont déjà prégnantes dans la procédure d'asile.

À mesure que le monde euro-américain (re)découvrait les réfugiés, le pathos humanitaire et le monde universitaire ont contribué à en remodeler les traits : celui qui doit être sauvé et aidé, celui qui *nous* incite à agir en son nom. Le répertoire utilisé pour légitimer l'action est celui de l'impératif moral et on croit fermement que ceux que l'on appelle réfugiés *ont besoin* d'être étudiés par *nous*. Dans les termes d'un collègue respecté venu en Grèce pour prospecter en vue d'un projet : « Si *nous* n'écrivons pas leur histoire, qui le fera ? ».

Ce commentaire m'amène à la deuxième erreur : la suffisance anthropologique, qui consiste à mettre l'accent sur les expériences et histoires personnelles des réfugiés,

perpétuant ainsi les cadres juridiques et gouvernementaux du pays d'accueil qui obligent, de manière incessante, les réfugiés à rendre toujours plus de comptes sur eux-mêmes.

Bien entendu, les anthropologues *savent* que la question de la paternité de l'œuvre, à savoir *qui* raconte de telles « histoires », est importante. Les réfugiés écrivent et communiquent eux-mêmes leurs propres histoires, dans leurs propres mots, leurs propres médias et leurs propres langues mais, souvent, de telles descriptions ne font pas leur entrée dans le monde universitaire, ou alors en prenant une forme illustrative et non analytique. Les possibilités de co-autorat entre les universitaires et les réfugiés sont étudiées, mais, comme ceux qui entreprennent un tel travail l'ont eux-mêmes souligné, ce n'est pas une panacée. Le processus est difficile, complexe, il demande une charge de travail lourde et une humilité de la part des universitaires eux-mêmes qui doivent gérer le rapport de force asymétrique lié à de tels projets. Je pourrais renvoyer au livre de Shahram Khosravi (2010), *Illegal Traveler*, qui relate le périple de l'anthropologue lui-même, il y a 25 ans, de l'Iran jusqu'à la Suède lorsqu'il est venu demander asile. Malgré son propre parcours de migrant et son expérience de l'exil et de l'exclusion en tant qu'universitaire de couleur, Khosravi insiste sur le fait qu'il ne se sent pas légitime pour écrire au-delà de son expérience personnelle. Lorsqu'il étudie la déportation afghane en Europe, il fait d'ailleurs tout pour éviter de coopter les voix de ses interlocuteurs.

Mais au-delà des questions cruciales de paternité de l'œuvre et de la façon dont les histoires des réfugiés sont racontées, il est utile de se demander s'il est opportun de raconter ces histoires. Certaines d'entre elles ne renvoient-elles pas en effet de façon insidieuse à des répertoires de victimisation et de vulnérabilité, en présentant les migrants non plus comme acteurs de leurs expériences mais plutôt comme sujets sur lesquels on agit ? Les images des réfugiés qui souffrent ne sont pas uniquement diffusées par les médias ou les rapports institutionnels des ONG. Occasionnellement, elles sont aussi produites par les universitaires, même si l'objectif premier reste de retranscrire les expériences des réfugiés de manière critique.

On ne peut donc pas *présumer* que les « histoires des réfugiés » font nécessairement partie du *business* de l'anthropologie. Si on s'en charge, il faut le faire avec beaucoup de soin, de l'humilité et d'une manière réfléchie.

La dernière tendance des approches contemporaines des études sur les migrations est la remise en question de l'impératif moral sous-tendu dans l'approche anthropologique : en somme, l'idée que les anthropologues puissent d'une certaine façon « faire le bien » en étudiant des questions « socialement importantes », « utiles » pour les politiques, en lien avec une recherche de justice sociale. C'est ce que je décrivais au début de mon intervention en parlant de la pulsion humanitaire de l'anthropologie, cette idée de « faire le bien » que William Fisher (1997) a décrit il y a bien longtemps dans sa contribution sur l'anthropologie des ONG. Nous sommes nombreux à postuler que « faire le bien », en soi, c'est passer par le biais de la critique des pouvoirs en place et des acteurs impliqués dans la gestion de l'aide (des humanitaires aux forces de police, en passant par la critique de tous ceux qui sont en position de pouvoir dans le système de gestion de l'asile). C'est par

cette critique que l'anthropologie peut avoir un impact politique important et utile, en dehors du monde universitaire.

Si l'approche critique anthropologique a de nombreuses qualités, elle les perd quand elle s'engue dans un cadre moral, « pour faire le bien ». C'est une autre erreur, quand l'anthropologie devient sa propre machine « anti-politique ». En adoptant une position morale *au-dessus* des acteurs (qui, au même titre que les anthropologues, interviennent aussi dans la vie des réfugiés, de manière plus matérielle), les anthropologues risquent de masquer les tendances à la politisation de leur travail. Or, indépendamment de la valeur morale et sociale que les travaux scientifiques sur les migrations peuvent avoir, nous ne devons pas oublier que les anthropologues bénéficient aussi de l'engouement de la crise migratoire. Ils obtiennent des financements, leurs articles leur apportent un certain prestige, et parfois même ils trouvent des emplois ! Alors, dans ces conditions, se targuer d'une position *morale* associée aux travaux scientifiques... de mon point de vue, c'est aller trop loin.

C'est d'autant plus le cas que les anthropologues imitent souvent les pratiques des acteurs humanitaires, des agents de police, des fonctionnaires, des représentants gouvernementaux. Les anthropologues sont donc tout aussi parties prenantes des crises dans leur recherche de *faire le bien* que les autres acteurs.

En effectuant un travail d'enquête, qui pourrait s'apparenter à un travail paralégal, les anthropologues documentent la vie de leurs interlocuteurs et les méthodes utilisées sont assez proches des techniques policières. Tout cela est démontré avec une grande justesse dans le dernier livre de Katherine Verdery (2018). Ayant reçu son propre dossier des services secrets à l'époque où elle menait ses travaux de recherche en Roumanie, Verdery montre les similitudes d'approche méthodologique entre policiers et anthropologues.

L'un de mes interlocuteurs de longue date, un avocat en Droits de l'homme, a longtemps officié dans les bureaux qui traitent des demandes d'asile. Il me disait qu'en prenant des décisions sur les dossiers, il a dû devenir une sorte d'anthropologue. Durant mes travaux, je me suis rendu compte que la réflexivité des anthropologues était souvent assez similaire à celle des avocats et des fonctionnaires, en tout cas de tous ceux qui étaient souvent critiqués pour appliquer des formes de violence institutionnelle envers les demandeurs d'asile. Prenez nos outils : les anthropologues travaillent sur des *dossiers*<sup>4</sup> (comme les médecins et les avocats), nous réalisons des *entretiens* (souvent clés pour déterminer ou non sur le statut de réfugié). Nous enregistrons et documentons nos conversations et nos observations de manière détaillée. Et nous cherchons par ce biais à capter l'attention des personnes enquêtées, à comprendre leur point de vue, et à transmettre en retour un climat de confiance. Dans le champ des études sur les migrations, l'approche anthropologique est ainsi bien plus proche de l'approche des pouvoirs en place que des réfugiés eux-mêmes.

---

<sup>4</sup> NdT : cases, en anglais, est un terme utilisé pour les patients et les clients des avocats, ce qui n'est pas le cas en français.

Il s'agit là d'un autre écueil à éviter : en refusant de reconnaître les liens inévitables entre l'anthropologie et les détenteurs du pouvoir, l'anthropologie risque non seulement de s'engager vers une forme d'hypocrisie, mais également de se distancier des acteurs clés qui composent cette machinerie des réfugiés que l'on espère étudier. Au risque de nier son imbrication dans le système d'asile.

### Alors quelles voies explorer ?

L'ironie de ma propre critique ne m'échappe pas... Et je vous assure que je suis profondément troublée par le fait que de nombreux problèmes identifiés ici sont également apparus dans mes propres travaux. Malgré l'inquiétude que provoquaient chez moi ces tendances, j'ose encore croire qu'il y a de l'espoir dans les travaux de nos prédécesseurs, et dans les travaux à venir. J'exposerai pour finir différents points qui pourraient améliorer certaines de ces « pulsions humanitaires » de l'anthropologie en produisant des formes différentes.

Lors d'une table ronde que je co-organisais cette année à l'American Anthropological Association sur le rôle de l'anthropologie dans la production des lois, Orisanmi Burton (2015), un universitaire de couleur politiquement engagé, qui travaille sur le militantisme noir aux États-Unis, a surpris tout le public en disant que les anthropologues « devraient arrêter d'avoir la grosse tête<sup>5</sup> », et cesser de croire que l'anthropologie remplacera l'engagement politique. Ce qu'il voulait dire était qu'il faut être un anthropologue discipliné et prudent, mais il faut *aussi* être un citoyen engagé politiquement et éthiquement. Pour une grande partie du public, il était surprenant d'entendre ce jeune anthropologue revendiquer une frontière entre son travail ethnographique et sa position politique et morale personnelle. Or cette valorisation des données empiriques, collectées de manière rigoureuse et disciplinée, est exactement ce que l'anthropologie fait si bien, je suis sûre que vous serez une majorité à en convenir.

Et donc, une première solution pour répondre à certains problèmes exposés plus haut est de simplement revenir à ce que savent faire les anthropologues : c'est-à-dire très concrètement, explorer le monde réel, tout ce qui n'est pas à la mode, le banal, parfois aussi le fascinant. C'est un travail dur, souvent ennuyeux. Et cet accent sur *l'empirique*, il me semble, est au cœur de l'approche promue par l'APAD. Comme le disaient Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan (2014) dans leur introduction à l'ouvrage *States at Work*, l'accent doit être mis « sur une analyse empirique détaillée et sur une théorie ancrée dans des descriptions fines (*grounded theory*) plutôt que sur des postulats stéréotypés et des généralisations hâtives ».

---

<sup>5</sup> En anglais : « [...] should stop thinking they are so damn special ».

## Le *business* de l'anthropologie

Comme vous le savez, la tâche n'est pas simple et apprécier la base empirique du travail ethnographique d'une anthropologie ancrée dans l'histoire et son contexte implique d'être vigilant sur les aspects *business* de l'anthropologie. Les mécanismes de financement, le prestige, les invitations en tant que conférencier, suivent généralement les participations aux crises. Quelques-unes de ces tendances peuvent être contournées en retournant aux sources. En supervisant les étudiants, en soumettant des articles, nous pouvons toujours continuer d'encourager la connaissance fine de notre terrain de recherche par l'apprentissage de la langue et en adoptant une approche contextuelle et qui fait la part belle à l'histoire. Nous pouvons aussi encourager des projets de recherche qui ouvrent des fenêtres sur des visions alternatives du monde. Si c'est un thème « à la mode », comme les migrations, nous pouvons récompenser les approches novatrices qui évitent de réifier les crises en les qualifiant de situations « exceptionnelles ». Lorsque la thématique des réfugiés cessera d'être « sexy » – ce qui n'arrivera que trop vite – il faut que nous nous rappelions de mener des projets de recherche qui continuent d'explorer ces questions.

## Dé-exceptionnaliser le déplacement

Un mouvement important dans les études récentes sur les migrations cherche à remettre en question l'exceptionnalité présumée des vies des réfugiés. Je travaille actuellement, avec ma collègue Georgina Ramsay, de l'université du Delaware, sur une approche que nous appelons « dé-exceptionnaliser le déplacement ». Il s'agit d'observer les difficultés des réfugiés en comparaison avec les difficultés auxquelles font face des personnes dans des contextes où leurs droits s'affaiblissent. Cela implique l'observation des mouvements migratoires mais aussi l'observation de phénomènes tels que la gentrification, la recrudescence des modes de fragmentation sociale, les formes systémiques d'exploitation, etc. Dans mes propres travaux, j'ai examiné les points d'ancrage et les divergences entre la vie des citoyens grecs sous l'austérité et la façon dont les réfugiés bloqués en Grèce ont mobilisé des stratégies de survie. À noter, de nombreux Grecs sous l'austérité se décrivaient comme des « réfugiés internes » pour illustrer la dislocation de leurs propres droits et la distanciation avec une vie jugée acceptable.

Si les réfugiés font face à de nombreuses difficultés (notamment la possibilité d'être déportés et leur combat incessant pour avoir le droit de rester), je soutiens néanmoins qu'il y a beaucoup à gagner en abordant des modes de déplacement et de dépossession à première vue très différents dans un cadre analytique commun. Nous pouvons concevoir ces modes de dépossession comme un *continuum*, impliquant plusieurs formes d'instabilité et de précarisation, parfois reliées entre elles, parfois existant en parallèle.

Prenons pour exemple le livre récent de Catherine Besteman (2016) sur les réfugiés somaliens dans une ville désindustrialisée en difficulté du Maine, au nord-est des États-Unis. Ou encore le projet actuel d'Elena Fiddian Quasmieh sur l'hospitalité entre les

réfugiés les plus anciens et les nouveaux arrivants en provenance de Syrie<sup>6</sup>. Ils sont dans la droite ligne de l'appel d'Engin Isin à reconceptualiser la citoyenneté au-delà des termes binaires de la relation à l'extranéité (Isin, 2008). Ou encore le travail collaboratif de Heike Drotbohm (2016) sur le « faire et défaire la différence », qui se demande quand les différences liées au déplacement ont une importance et quand elles deviennent secondaires. D'autres travaux se basent sur l'étude de la précarité et de la précarisation. Ceux d'Anne Allison (2012) notamment explorent les expériences partagées et les luttes communes en dépassant les limites entre ceux qui bénéficient d'un statut juridique et politique stable et les autres.

Pour résumer, dé-exceptionnaliser le déplacement revient donc à :

- 1) contester l'exceptionnalité présumée du mouvement migratoire, qui conceptualise la migration comme un problème ;
- 2) contester la réification de la catégorie de réfugié. Les réfugiés et demandeurs d'asile ne sont pas exceptionnels, en témoigne l'existence d'autres modes de précarité et de dépossession ;
- 3) observer des luttes communes pour certains droits, qui risqueraient sinon d'être invisibles ;
- 4) poser de nouveaux types de questions et capter ce qui pourrait être spécifique aux expériences de migrations gérées par différentes catégories d'acteurs.

Je plaide pour un retour discipliné et engagé à la longue tradition d'autocritique de l'anthropologie et à une réflexion sur son positionnement et ses privilèges. Déjà, dans les années 1920, la chercheuse de couleur, Zora Neal Hurston (1935), écrivaine et ethnographe, protégée de Frantz Boas, écrivait sur ces questions. Si on croit souvent que cette pratique de la réflexivité est intégrée de façon holistique dans la pratique ethnographique, comme si, d'une certaine façon, les anthropologues l'avaient « déjà fait », ce moment « réflexif » et autocritique n'est pas inné ; en tout cas il doit être intégré dans notre pratique quotidienne de recherche et d'écriture, non pas comme un problème à résoudre mais comme une série de dilemmes à vivre, dilemmes souvent partagés par nos interlocuteurs.

Au cours de ma recherche, j'ai eu à travailler aux côtés d'avocats, dans un contexte éthique tendu, où ceux-ci naviguaient parfois aux marges de la loi. Cela a impliqué de prendre au sérieux des personnes de pouvoir, comme des agents de police, qui, malgré une position structurelle dominante, m'ont souvent surprise. Cela a impliqué de faire en sorte que mes rencontres avec les réfugiés restent ouvertes à l'étonnement et à la complexité. Cela a impliqué enfin de tracer une limite claire entre mes propres représentations de ces rencontres et leurs voix. Je suis convaincue que les objectifs de l'APAD, à savoir travailler aux côtés des acteurs de développement et de façon

---

<sup>6</sup> Voir : <https://refugeehosts.org/> (consulté le 06/12/2019).

délibérément collaborative entre les Nords et les Suds, répondent à l'image que j'ai du champ des études migratoires.

Pour terminer mon propos, je souhaiterais rétablir un équilibre entre l'approche « non normative » défendue par plusieurs « apadiens » et l'espoir personnel de mener des recherches qui contribuent à un monde meilleur, même à petite échelle. En tant qu'anthropologues, nous devons le faire sans *nous targuer d'innocence*, et reconnaître cela, c'est dé-exceptionnaliser non seulement les déplacements forcés, mais surtout l'anthropologie toute entière.

### **Bibliographie**

- Allison A., 2012, « Ordinary refugees: Social precarity and soul in 21st century Japan », *Anthropological Quarterly*, n° 85(2), pp. 345-370.
- Andersson R., 2014, *Illegality, inc.: Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe*, Oakland, University of California Press.
- Besteman C., 2016, *Making Refuge: Somali Bantu Refugees and Lewiston, Maine*, Durham, Duke University Press.
- Besteman C., 2019, « Militarized Global Apartheid », *Current Anthropology*, n° 60(S19), pp. S26-S38.
- Bierschenk T., Olivier de Sardan J.-P., 2014, *States at Work: Dynamics of African Bureaucracies*, Leiden, Brill.
- Burton O., 2015, « Black Lives Matter: A Critique of Anthropology », Fieldsights-Hot Spots, *Cultural Anthropology [Online]*, <https://culanth.org/fieldsights/black-lives-matter-a-critique-of-anthropology> (consulté le 06/128/2019).
- Cabot H., 2014, *On the Doorstep of Europe: Asylum and Citizenship in Greece*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Drotbohm H., 2016, « Porous Walls: Fragmented Protection in the Face of Migrants' Displacement in Brazil », *Border Criminologies*, May, <https://www.law.ox.ac.uk/research-subject-groups/centre-criminology/centreborder-criminologies/blog/2016/05/porous-wall> (consulté le 28/11/2019).
- Fassin D., 2011, *Humanitarian Reason: A Moral History of the Present*, Berkeley, University of California Press.
- Ferguson J., 1994, *The Anti-politics Machine: « Development », Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Fisher W., 1997, « Doing Good? The Politics and Anti-politics of NGO Practices », *Annual Review of Anthropology*, n° 26, pp. 439-64.
- Herzfeld M., 2002, « The Absent Presence: Discourses of Crypto-colonialism », *South Atlantic Quarterly*, n° 101, pp. 900-926.
- Hurston Z.N., 1990 (1935), *Mules and Men*, New York, Harper Perennial Classics.
- Isin E.F., 2008, « Theorizing acts of citizenship », in Isin E.F., Nielsen G.M. (Eds.), *Acts of Citizenship*, London, Palgrave Macmillan, pp. 15-43.

- Khosravi S., 2010, « *Illegal* » *Traveller: An Auto-ethnography of Borders*, New York, Palgrave Macmillan.
- Koselleck R., 1988, *Critique and Crisis: Enlightenment and the Pathogenesis of Modern Society*, Cambridge, MIT Press.
- Malkki L.H., 1995, « Refugees and Exile: From 'Refugee Studies' to the National Order of Things », *Annual Review of Anthropology*, n° 24, pp. 495-523.
- Malkki L.H., 2015, *The Need to Help: The Domestic Arts of International Humanitarianism*, Durham, Duke University Press.
- Mamdani M., 1996, *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton University Press.
- Redfield P., 2005, « Doctors, Borders and Life in Crisis », *Cultural Anthropology*, n° 20(3), pp. 328-361.
- Roitman J.L., 2014, *Anti-crisis*, Durham, Duke University Press.
- Rozakou K., 2016, « Socialities of Solidarity: Revisiting the Gift Taboo in Times of Crisis », *Social Anthropology*, n° 24(2), pp. 185-199.
- Scheper-Hughes N., 1995, « The Primacy of the Ethical: Propositions for a Militant Anthropology », *Current Anthropology*, n° 36(3), pp. 409-440.
- Ticktin M., 2011, *Casualties of Care: Immigration and the Politics of Humanitarianism in France*, Berkeley, University of California Press.
- Verdery K., 2018, *My Life as a Spy: Investigations in a Secret Police File*, Durham, Duke University Press.
- Vigh H., 2008, « Crisis and Chronicity: Anthropological Perspectives on Continuous Conflict and Decline », *Ethnos*, n° 73(1), pp. 5-24.